

**ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION
23 JANVIER 2018**

PRENEZ AVIS que le *Comité d'étude des demandes de permis de démolition* tiendra une séance le 23 janvier 2018 afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014)*, sur les demandes ayant trait à la démolition des immeubles situés au 3550, rue Saint-Patrick, et au 2741, rue du Centre. Cette séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, selon le déroulement suivant :

19 h 00 : 3550, rue Saint-Patrick

19 h 45 : 2741, rue du Centre

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition écrite et motivée à : M^{me} Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement substitut, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H4C 2K4 ou à l'adresse courriel suivante : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca . Toute personne intéressée peut aussi se faire entendre par le *Comité* lors de cette séance.

Montréal, le 11 janvier 2018

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude